

HIVER

2017

Numéro 14



Crédit photo : CARA



Gala
Conserv'eau

2^e édition
19 janvier 2017

C'est dans une ambiance des plus festives que s'étaient réunis, le 19 janvier 2017, au Pavillon de la rivière à Joliette, partenaires et amis des finalistes de la 2^e édition du Gala *Conserv'eau* organisée par la Corporation de l'Aménagement de la rivière l'Assomption (OBV CARA). Cette soirée-reconnaissance qui s'est donnée pour principal objectif de valoriser les initiatives ayant un impact significatif sur la protection de nos lacs et cours d'eau, a mis à l'honneur des actions issues autant du milieu municipal, économique, communautaire que l'individu s'étant démarqué par son engagement.

De gauche à droite sur la photo : monsieur Luc Beauséjour, mesdames Chantale Perreault, Denise Trudel et Annie-Claude Gauthier et messieurs David Lapointe et Charles Bergeron



Crédit photo : CARA

Les membres du Jury

C'est avec fébrilité et satisfaction que les membres du jury ont dévoilé les lauréats 2017.

Pour l'occasion, la soirée fût animée par madame Denise Trudel, administratrice au sein du conseil d'administration (C.A.) de la CARA et citoyenne de la ville de L'Assomption, et ses collègues du jury :

- ◆ Monsieur Luc Beauséjour, conseiller à la Ville de Joliette et représentant de la MRC de Joliette au sein du C.A. de la CARA;
- ◆ Madame Chantale Perreault, citoyenne de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci et 1^{re} vice-présidente au sein du comité de l'exécutif de la CARA;
- ◆ Madame Annie-Claude Gauthier, ingénieure en environnement à la General Dynamics – Produits de défense et Systèmes tactiques Canada Inc. et administratrice au sein du C.A. de la CARA;
- ◆ Monsieur David Lapointe, directeur général de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie et administrateur au sein du C.A. de la CARA;
- ◆ Monsieur Charles Bergeron, agent agroenvironnement à la FUPAL et secrétaire au sein du comité de l'exécutif de la CARA.

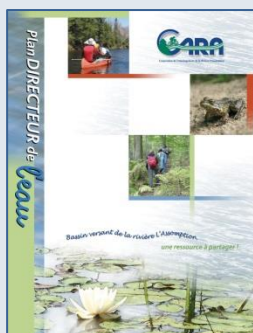
La lauréate pour le secteur municipal La municipalité de Saint-Jean-de-Matha



Crédit photo : CARA

De gauche à droite sur la photo : monsieur Pascal Champagne, directeur commercial chez Fleet Info, partenaire Or pour le Gala, monsieur David Lapointe, membre du jury, madame Alexia Lapierre-Grimard, inspectrice en urbanisme et en environnement à la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, monsieur Normand Champagne, maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha et madame Francine Trépanier, directrice générale de l'OBV CARA.

La candidature retenue est celle de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha qui a mis en place un comité de protection de la qualité de l'eau conjointement avec les municipalités voisines de Saint-Damien, de Sainte-Émélie-de-l'Énergie et de ses quatre associations de lac pour assurer le suivi des actions en matière de protection de l'environnement.



Cette démarche rejoint trois enjeux de la 1^{re} génération du PDE, soit :

1. *La qualité de l'eau et la santé humaine* ciblant le remplacement des installations septiques présentant des signes de contamination directe et indirecte;
2. *La protection et la conservation des milieux naturels* par son bilan de la revégétalisation en vue d'établir des priorités d'intervention dont les résultats attendus sont une revégétalisation des bandes riveraines dans les cinq premiers mètres pour l'ensemble des riverains;

3. Finalement *Le récréotourisme lié à l'eau* en favorisant l'adoption de saines pratiques environnementales des propriétaires d'embarcations nautiques qui accèdent au lac Noir et la rivière Noire.





Crédit photo : municipalité de Saint-Jean-de-Matha



De gauche à droite sur la photo : Monsieur David Lapointe, membre du jury et monsieur Marcel Jetté, maire de la municipalité de Sainte-Julienne

Cette démarche de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha rejoint quatre enjeux du nouveau PDE, soit :



1. *L'aménagement du territoire et son développement* dont l'un des défis est l'uniformité des dispositions réglementaires et leurs applications;
2. *La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains* en incitant au respect de la bande riveraine tout en favorisant la diversité biologique;
3. *Le récréotourisme lié à l'eau* en encadrant l'accès public aux plans d'eau;
4. *La sensibilisation et l'éducation* en favorisant l'implication citoyenne.

Les finalistes pour le secteur municipal

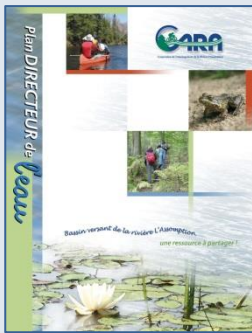
En 2^e position : la municipalité de Sainte-Julienne



Crédit photo : CARA



La municipalité de Sainte-Julienne vient en deuxième position pour sa mobilisation citoyenne dans le projet *Revitalisons nos rives*. On retrouve sur ce territoire une trentaine de lacs et deux rivières d'où l'importance accordée par le conseil municipal de stimuler l'action citoyenne en les invitant à devenir *Messagers de l'eau* et à prendre en main la santé de nos lacs et cours d'eau en posant des gestes concrets.



Cette démarche de la municipalité de Sainte-Julienne rejoint un enjeu de la 1^{re} édition du PDE, soit :

La protection et la conservation des milieux naturels en valorisant l'action citoyenne.



Cette démarche rejoint deux enjeux du nouveau PDE, soit :

1. *La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains en incitant au respect de la bande riveraine tout en favorisant la diversité biologique;*
2. *La sensibilisation et l'éducation en favorisant l'implication citoyenne.*

En 3^e position : la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez



Crédit photo : CARA



Crédit photo : municipalité de Sainte-Julienne



De gauche à droite sur la photo : Monsieur David Lapointe, membre du jury, monsieur Robert W. Desnoyers, maire de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez et monsieur Rémi Bélanger, conseiller à cette même municipalité



Crédit photo :
municipalité de
Saint-Alphonse-Rodriguez

La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez est en 3^e position pour avoir établi des conditions favorables dans la mise aux normes de leurs installations septiques. À cet égard, elle se démarque plus particulièrement pour avoir mis en place un programme de financement en adoptant un règlement d'emprunt lui permettant de payer les entrepreneurs et de répartir le montant total sur le compte de taxes du citoyen.



Ce programme de financement de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez rejoint les actions projetées de la 1^{re} génération du PDE, soit :

Inciter les municipalités à financer à long terme les installations via une taxe spéciale répartie entre les citoyens concernés.



Cette démarche rejoint l'un des enjeux du nouveau PDE, soit :

L'aménagement du territoire et son développement par une prise de décision concertée et une responsabilisation accrue des intervenants.



Crédit photo : CARA

Le lauréat pour le secteur économique Les Entreprises François Dodon



Crédit photo : CARA

La candidature retenue est *Les Entreprises François Dodon* qui a procédé à une cession gratuite de deux terrains (superficie totale de 18,3 ha) de haute valeur écologique à la *Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière* afin d'en assurer la conservation à perpétuité.

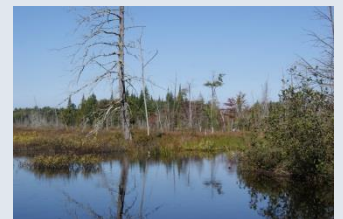


Rejoint l'un des objectifs de la 1^{re} génération du PDE, soit :

L'enjeu sur *La protection et la conservation des milieux naturels* en assurant la conservation des espèces fragiles et leurs habitats.

De gauche à droite sur la photo : Messieurs Charles Bergeron, membre du jury et François Dodon, lauréat

Les Berges de la
RIVIÈRE L'ACHIGAN



Crédit photo : Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière



Cette démarche des Entreprises François Dodon rejoint quatre enjeux du nouveau PDE, soit :

1. *L'approvisionnement en eau potable et sa protection en favorisant le maintien d'une eau de qualité en quantité suffisante;*
2. *La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains en assurant la protection des milieux humides et, par conséquent, en favorisant la diversité biologique;*
3. *La santé, la sécurité publique et la gestion des inondations par bassins versants par le maintien de milieux humides qui jouent un rôle important dans la gestion des crues et de la fonte des neiges dans le bassin versant de la rivière de l'Achigan;*
4. *La sensibilisation et l'éducation en permettant d'offrir une sensibilisation et une éducation à la préservation des milieux naturels.*



De gauche à droite sur la photo : Monsieur Mario Racette, maire de Saint-Roch-Ouest, madame Danielle Henri Allard, préfète de la MRC de Montcalm, madame Francine Trépanier, directrice générale de l'OBV CARA, monsieur et madame Dodon, lauréats, monsieur Jean-Louis Cadieux, président de l'OBV CARA, messieurs Yannick Bilodeau et Réjean Dumas de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière



Crédit photo : CARA

Le lauréat pour le secteur récréotouristique La Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM)



Crédit photo : CARA

De gauche à droite sur la photo : Madame Anne Laganière, directrice de la Prévention, de l'Environnement et du Développement durable au Groupe CRH - Canada inc., partenaire Or pour le Gala, monsieur Simon Degrandpré, conseiller en développement territorial à la SDPRM, madame Roxanne Turcotte, mairesse de Notre-Dame-de-la-Merci, monsieur David Lapointe, directeur général de la SDPRM, monsieur Michel Surprenant, maire de Chertsey et madame Annie-Claude Gauthier, membre du jury

La candidature retenue est la *Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie* pour la réalisation d'un projet à caractère faunique dans un parc régional. Deux kilomètres de sentier pédestre éducatif comprenant cinq panneaux d'interprétation sur la truite mouchetée et son habitat ont été réalisés dans le cadre d'un projet de mise en valeur de la petite Rivière du Nord située dans le *Parc régional de la Forêt Ouareau*. De plus, des travaux de nettoyage du cours d'eau ont été effectués afin d'en améliorer son habitat aquatique. Finalement, avec le soutien de la *Fondation de la faune du Québec*, la restauration des frayères le long du cours d'eau a permis d'améliorer l'habitat du poisson.



Cette démarche rejoint deux enjeux du PDE 1^{re} génération, soit :

1. La protection et la conservation des milieux naturels en conservant et protégeant les milieux naturels tout en développant leur potentiel récréotouristique. Ce projet rejoint également une des orientations visant à Assurer la conservation des espèces fragiles et leurs habitats;
2. Le récréotourisme lié à l'eau par la consolidation et le développement d'un circuit avec des panneaux éducatifs.





De gauche à droite sur
la photo :
Madame Chantale
Perreault, membre du
jury et monsieur Jean
Burton, lauréat



Cette démarche rejoint quatre enjeux du nouveau PDE :

1. *L'aménagement du territoire et le développement* par la conservation et la valorisation du patrimoine naturel;
2. *La protection et la conservation des écosystèmes aquatiques et riverains* en protégeant et conservant les espèces fauniques en situation précaire;
3. *Le récréotourisme lié à l'eau* en améliorant les conditions de pêche sportive;
4. *La sensibilisation et l'éducation* en favorisant l'accès à l'information par l'implantation des cinq panneaux d'interprétation.

Le lauréat pour le secteur Individu s'étant démарqué par son engagement : Monsieur Jean Burton



Crédit photo : CARR

La candidature retenue est celle de monsieur Jean Burton, qui détient à lui seul plus de 35 ans d'implication soutenue dans la protection de l'environnement. Biologiste de formation et de cœur, monsieur Burton s'est d'abord engagé au niveau local au sein de *l'Association des résidents du lac Stevens* à Saint-Alphonse-Rodriguez où il y participe activement depuis plus de 30 ans. Il représente son association au sein du Regroupement des lacs de Saint-Alphonse-Rodriguez (RALSAR). Il pilote également un projet en collaboration avec la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez visant à contrôler la prolifération des herbes envahissantes du lac Stevens et plus précisément la Brasénie de Schrëber.

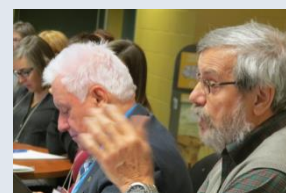
Ses convictions et son engagement reconnus pour la gestion des ressources en eau par bassin versant au niveau international, national et provincial l'ont mené à s'impliquer activement auprès de l'OBV CARA notamment dans le processus de révision du Plan directeur de l'eau, PDE Zone GIRE L'Assomption. Notons à cet effet que monsieur Burton est l'auteur d'un manuel de formation publié en 2001, « *La gestion intégrée des ressources en eau par bassin* », pour l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie. Non seulement théoricien, monsieur Burton est un excellent praticien qui met la main à la pâte partout où son apport peut être utile. Les membres du jury sont unanimes, monsieur Burton se démarque encore aujourd'hui pour sa vision et son engagement visant une gestion intégrée durable et participative de nos ressources en eau.



Crédit photo : CARA



Crédit photo : CARA



Crédit photo : CARA

Mot du président de l'OBV CARA



Crédit photo : CARA

En clôture de cet événement-reconnaissance, le président de l'OBV CARA, monsieur Jean-Louis, Cadieux, a tenu à féliciter tous les récipiendaires et à remercier tous les acteurs protecteurs de l'eau. Il a tenu également à rappeler que, par toutes nos petites actions ici et là sur le territoire du bassin versant, nous pouvons ensemble améliorer la qualité de l'eau de notre grand bassin de la rivière L'Assomption et ainsi donner à nos enfants une ressource en eau adéquate. Ce sera notre plus bel héritage.

Gagnant du tirage VIA Rail Canada

Dans le cadre de la certification en gestion responsable d'événements, notre partenaire Argent, **VIA Rail Canada**, a offert un chèque-cadeau, d'un montant de 500,00 \$, échangeable contre un voyage en train, afin de promouvoir le transport en commun. L'heureux gagnant est monsieur Rémi Bélanger, conseiller à la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.

De gauche à droite sur
la photo :

Monsieur Jean-Louis
Cadieux, président de
l'OBV CARA et
monsieur Rémi
Bélanger, conseiller à la
municipalité de Saint-
Alphonse-Rodriguez et
gagnant VIA Rail
Canada



Crédit photo : CARA

Un événement responsable! La gestion responsable

La 2^e édition du Gala *Conserv'eau* est classifiée niveau 3 selon la norme du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), pour un événement responsable.

La classification en 5 volets :

Provenance des fournisseurs :

- Des fournisseurs locaux pour tous ses besoins de nourriture, boissons, matériels, etc.;
- Des fournisseurs qui témoignent d'un engagement concret envers le développement durable;
- Le traiteur sélectionné était Le C.A. cuisine, un restaurant certifié « Goûtez Lanaudière ».

Gestion des ressources :

- D'utiliser du matériel composé de matières recyclables ou de contenu recyclé;
- De réutiliser des ressources existantes qui exigent un transport;
- De réduire à la source l'utilisation de matériel en utilisant celui déjà sur place.

Gestion des matières résiduelles

- De redistribuer gratuitement les surplus, s'il y a lieu, à un organisme de bienfaisance;
- De sensibiliser les participants au tri et à la gestion des matières résiduelles;
- De peser les matières résiduelles et de fixer un objectif maximal de matières résiduelles destinées à l'enfouissement – 50 g/participant.

Sélection de l'alimentation :

- De sélectionner majoritairement des aliments dont la provenance est locale;
- De sélectionner majoritairement des aliments qui sont certifiés biologiques, équitables et/ou de provenance québécoise;
- Déplacement des organisateurs et des participants;
- D'encourager les participants à effectuer du covoiturage pour se rendre sur les lieux de l'événement;
- De relever le kilométrage des participants et des organisateurs;
- De calculer les gaz à effet de serre émis.

L'OBV CARA a obtenu la certification en gestion responsable d'événements en avril 2011 du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Cette certification s'inscrit dans les valeurs corporatives de l'organisme et rejoint son mandat de protection et de mise en valeur des ressources en eau par bassin versant pour son territoire d'intervention.



Nos producteurs lanaudois en vedette :

- La Courgerie;
- Microbrasserie Alchimiste;
- Cochon Cent façons;
- Fromagerie du Champ à la Meule;
- Simon Turcotte, confiturier;
- Viandes Gadoury Enr. ;
- Cuisine Poirier;
- L'Artisan.

Conserveau

CARA

PRATIQUES DE GESTION
RESPONSABLE D'ÉVÉNEMENTS
CERTIFIÉES PAR LE 

Organisme de
bassin versant

Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption



Merci à nos partenaires



Or

Fleetinfo
Vos idées. Nos solutions.



CRH Canada

GENERAL DYNAMICS

Produits de défense et Systèmes tactiques-Canada



Argent



MARTIN, BOULARD S.E.N.C.R.L.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



St DONAT

PARC NATUREL HABITÉ



Municipalité de SAINT-CALIXTE

Grand Lac des Collines



Saint-Alphonse-Rodriguez

votre monde en pleine nature



MUNICIPALITÉ
DE

Chertsey



VIA Rail Canada



Bronze

- Municipalité de Lanoraie
- Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie
- Ville de Joliette
- Ville de L'Assomption

L'Organisme de bassin versant – OBV CARA

Fondée en avril 1983 sous la dénomination sociale de Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, l'organisme de bassin versant CARA (OBV CARA) est un organisme en constante évolution qui détient plus de 30 années d'expérience en matière de protection, de conservation et de valorisation des plans d'eau.

En 2002, l'OBV CARA a été officiellement reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, aujourd'hui nommé le MDDELCC, au statut d'organisme de bassin versant. En mars 2006, elle publia le premier Plan directeur de l'eau au Québec, PDE L'Assomption, qui reçut l'approbation gouvernementale en septembre 2007.

En avril 2012, le processus de révision de son PDE fut amorcé dans le contexte de l'ajout d'un nouveau territoire de près de 120 km² et des besoins d'actualiser les connaissances pour le bassin versant de la rivière L'Assomption.

Le 18 septembre 2014, l'OBV CARA déposait la version préliminaire de cette 2^e génération du PDE. Suite à la réception des commentaires des analystes des ministères concernés, une version bonifiée fut déposée le 10 juillet 2015. L'approbation gouvernementale fut officialisée le 26 avril 2016.



Couverture du PDE Zone GIRE L'Assomption, 2e génération
<http://www.cara.qc.ca/index.jsp?p=102>





L'évènement rejoint vos valeurs corporatives?

Vous souhaitez soutenir l'engagement du milieu dans la protection des lacs et cours d'eau?

Soyez nos partenaires pour la 3^e édition en janvier 2018!

Pour plus d'informations, communiquez avec madame Mélodie Blais-Marsot au :

450 755-1651, poste 101 ou au info@cara.qc.ca



Organisme de bassin versant

Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

100, rue Fabre, Joliette (Québec) J6E 9E3

Tél. 450 755-1651 Téléc. 450 755-1653

info@cara.qc.ca

www.cara.qc.ca

Visitez également notre page



[Organisme de bassin versant CARA](#)